



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 novembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-sixième session**  
**Commission des questions politiques spéciales**  
**et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

Point 87 de l'ordre du jour

**Office de secours et de travaux des Nations Unies**  
**pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

**Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande,**  
**France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas,**  
**Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**  
**et Suède : projet de résolution**

**Groupe de travail chargé d'étudier le financement**  
**de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies**  
**pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 2656 (XXV) du 7 décembre 1970, 2728 (XXV) du 15 décembre 1970, 2791 (XXVI) du 6 décembre 1971, 55/124 du 8 décembre 2000 et les résolutions antérieures sur la question,

*Rappelant également* sa décision 36/462 du 16 mars 1982, par laquelle elle a pris acte du rapport spécial du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient<sup>1</sup>,

*Ayant examiné* le rapport du Groupe de travail<sup>2</sup>,

*Tenant compte* du rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> A/36/866 et Corr.1; voir également A/37/591.

<sup>2</sup> A/56/430.

<sup>3</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 13* (A/56/13).



*Profondément préoccupée* de voir que la situation financière de l'Office demeure critique, ce qui a nui et continue de nuire à sa capacité de fournir les services nécessaires aux réfugiés de Palestine, s'agissant notamment des programmes d'urgence et des programmes humanitaires,

*Soulignant* qu'il faut continuer de déployer des efforts extraordinaires pour maintenir, au moins à leur niveau minimal actuel, les activités de l'Office et permettre à celui-ci d'effectuer les travaux de construction essentiels,

1. *Félicite* le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient des efforts qu'il fait pour contribuer à assurer la sécurité financière de l'Office;

2. *Prend note en l'approuvant* du rapport du Groupe de travail<sup>2</sup>;

3. *Prie* le Groupe de travail de poursuivre ses efforts, en coopération avec le Secrétaire général et le Commissaire général, pour trouver une solution à la situation financière de l'Office;

4. *Accueille avec satisfaction* la nouvelle structure unifiée du budget pour l'exercice biennal 2002-2003, qui peut contribuer notablement à améliorer la transparence budgétaire de l'Office;

5. *Prie* le Secrétaire général de fournir au Groupe de travail les services et l'assistance nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

---